



# and lifting isette

emblématique entame sa  
201-2022, consolidant l'attractivité  
l'année des plages privées

concession de 12  
ité avec le décret  
t leur reconstruc-  
sons des nouvelles  
elon un cahier des  
ar l'Architecte des  
ance. Nous voulons  
cturale à partir de  
es, comme le teck  
es, des couleurs  
ancher surélevé et  
6 sur 20 mètres  
montable dont 12  
tion. Les bâtiments  
étiques."

## stissement

ons à l'Est ont  
vaux, et les onze  
rtie plus centrale,  
e dès l'hiver pro-  
ons demander des  
r qu'elles puissent

ouvrir 48 semaines par an. Car  
elles contribuent via leur activité  
de restauration à l'accueil des par-  
ticipants aux congrès et salons qui  
se déroulent en période hivernale  
au Palais des Festivals." L'investis-  
sissement, entièrement assumé  
par les délégataires, devrait dé-  
passer les 35M€. "Nous avons  
lancé un concours pour le design  
des entrées des plages, désormais  
toutes identiques." La ville prend à  
sa charge la mise en sécurité des  
pontons, la rénovation des esca-  
liers publics d'accès, des réseaux  
et des émissaires d'eaux pluviales  
à hauteur de 5M€. La troisième  
phase (2021/2022) portera sur  
la valorisation des espaces publics  
pour les piétons et les vélos sur le  
trottoir Sud. Objectif : renforcer  
l'attractivité de la cité, en et hors  
saison.

MICHEL BOVAS

## Un futur hôtel de ville pour Mougins

**AMÉNAGEMENT.** La commune a choisi  
le projet contemporain de l'architecte  
Jean-Pierre Lott.

● Inscrit dans le nouveau  
centre-ville Cœur de Mougins,  
à Tournamy, où cohabiteront  
logements, commerces, restau-  
rants et multiplexe, avec rues et  
places piétonnes, le futur hôtel  
de ville affichera son style très  
contemporain, selon un projet  
dévoilé le 30 mai dernier. L'ar-  
chitecte Jean-Pierre Lott a voulu  
un bâtiment aux formes arron-  
diées où la transparence domine.  
Une double-peau verre et béton  
et des espaces végétaux ventile-  
ront les 8.600m<sup>2</sup> de locaux sur  
deux niveaux. Les plateaux de  
bureaux, disposés en colimaçon  
en rappel à la topographie du  
vieux village, seront séparés  
des autres grâce à des parois en  
verre. Ces locaux très ouverts  
permettront un vrai échange

entre les différents services.  
Car l'édifice doit regrouper les  
150 agents municipaux actuel-  
lement dispersés sur plusieurs  
sites. Un parking souterrain de  
170 places sera à leur disposi-  
tion ainsi qu'à celle des visiteurs,  
et une oliveraie de 3.000m<sup>2</sup>,  
accessible au public, apportera  
une note naturelle au futur édi-  
fice au cœur d'un écoquartier.  
Le chantier débutera au premier  
trimestre 2020. Et pour finan-  
cer son coût (14M€ HT), la ville  
mettra à la vente l'ensemble des  
anciens locaux, mairie dans le  
vieux village, salle Courteline et  
autres espaces municipaux. Nul  
doute que les promoteurs sont  
déjà à l'affût et feront monter  
les enchères.

MICHEL BOVAS



## EN BREF

**La Ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur** validée par  
le gouvernement : le ministère des Transports a confirmé  
ce 11 septembre, à l'occasion de la présentation de sa  
politique d'investissement, le projet d'infrastructure  
ferroviaire censé doubler la ligne existante (et saturée)  
entre Nice et Marseille, avec comme priorités les liaisons  
Marseille-Aubagne et Cannes-Nice. "Le gouvernement  
nous a donc enfin entendus", se félicite le président  
de la Région Renaud Muselier, qui reste vigilant : "cette  
annonce n'est cependant pas une fin en soi. Cette loi est  
une première étape décisive qui doit être suivie  
d'un dialogue et de financements concrets."

TRIBU  
n° 963

S  
d  
C

LÈC  
à l'o  
con  
de  
des

L  
coue  
merc  
d'emp  
Mari  
mis à  
cons  
à l'or  
le e-c

"Foli  
L'édi  
une j  
empt  
revit  
ce qu  
il n'e

A  
m  
ACC  
des  
les  
le c  
à u

● C  
cielle  
Jurid  
ment  
en 2  
Ghig  
tion  
inscr  
diqu